

Subject: [Décision 2022-011C] Première relance
From: BREARD Rodolphe <rbreard@cnil.fr>
Date: 2/21/22, 14:06
To: "remy@remymalgouyres.org" <remy@remymalgouyres.org>, "remy.malgouyres@gmail.com" <remy.malgouyres@gmail.com>

Monsieur,

La Commission nationale de l'informatique et des libertés a procédé à un contrôle, le 24 janvier 2022, afin de vérifier la conformité des traitements de données à caractère personnel accessible à partir des domaines « malgouyres.io; remymalgouyres.org; malgouyres.me; malgouyres.info; remymalgouyres.me; rmalgouyres.org; rmalgouyres.net » ou portant sur des données à caractère personnel collectées à partir de ce dernier, aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 susvisé et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. A l'issue de ce contrôle, le procès-verbal n° 2022-011/1 vous a été notifié.

Sauf erreur de ma part, il n'a pas été apporté de réponse à la demande de pièces complémentaires figurant au procès-verbal.

Je vous précise que l'article 18 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée dispose que « les membres du Gouvernement, autorités publiques, dirigeants d'entreprises publiques ou privées, responsables de groupements divers et plus généralement les détenteurs ou utilisateurs de traitements ou de fichiers de données à caractère personnel ne peuvent s'opposer à l'action de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ou de ses membres et doivent au contraire prendre toutes mesures utiles afin de faciliter sa tâche ».

Dès lors, je vous remercie de transmettre les pièces complémentaires demandées dans le procès-verbal précité, et ce, **au plus tard le vendredi 25 février 2022.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez me contacter (rbreard@cnil.fr - 01 53 73 25 80).

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations distinguées.

■ **Rodolphe BRÉARD**

Auditeur des systèmes d'information
Service des contrôles - RH, santé, affaires publiques
01 53 73 25 80 | rbreard@cnil.fr | www.cnil.fr



3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07